

# QUELLE ECOLE DANS QUEL SYSTEME EDUCATIF ?

## INTRODUCTION

Toute société humaine possède et transmet, implicitement ou explicitement, des valeurs fondatrices et des modes d'acquisition de connaissances et de savoir-faire.

Il n'y a pas de raison qu'une société « utopienne » y échappe, elle en aura besoin plus que d'autres puisqu'une société démocratique telle qu'on l'envisage suppose des êtres éduqués, responsables d'eux-mêmes et des collectifs dans lesquels ils s'insèrent.

Dans ce texte, nous faisons l'hypothèse que la société « utopienne » de demain, donc éduquée, aura sans doute besoin d'une Ecole, différente certes de celle que nous connaissons, mais en tous cas toujours de lieux et de moments spécifiques pour permettre à des enfants puis des adolescents, qui sont dès lors des élèves, de devenir adultes, auteurs de leur vie dans cette société démocratique.

En même temps, notre utopie n'est pas un but, c'est toujours une transition, un chemin que l'on parcourt et qui ouvre des voies nouvelles au fur et à mesure qu'on avance. Il s'agit tout autant d'esquisser un projet que d'en dessiner le trajet. C'est en parcourant ce trajet que le projet se modifiera, s'affinera et, risquons ce néologisme, « s'utopiera » davantage. Il faut donc proposer une utopie dont on puisse voir le chemin sous peine d'un exercice séduisant mais peu mobilisateur.

Il ne s'agit pas dans ce texte d'inventer une classe expérimentale, ni une école avec une nouvelle pédagogie, tout cela existe déjà et c'est souvent très bien. Mais il faut se demander pourquoi il n'y a pas une généralisation de ces alternatives si elles sont aussi intéressantes.

Car à faire cela chacun dans son coin, comme le dit Michel Lepasant à propos de la Décroissance, « ne risque-t-on pas de se disperser et de s'égarer dans des mondes parallèles faits d'expérimentations minoritaires tout à la fois compatibles et tolérées par le système dominant ? »<sup>1</sup>

C'est la question de l'organisation du système scolaire qui est posée et qui est le vrai problème. La question du cadre institutionnel est donc centrale dans ce débat sur l'Ecole dès lors qu'on veut assurer l'égalité des chances et des conditions de vie d'élèves aux talents inégaux et multiples dans une société républicaine et démocratique.

C'est à cette difficulté majeure que ce texte tente de répondre en proposant le projet politique d'une Ecole avec un cadre, une architecture et avec un fonctionnement fondamentalement différent des institutions, méthodes, contenus, évaluations et intervenants existant actuellement.

Il ne s'agit pas de mettre tout le monde d'accord, il n'y a aucune illusion à avoir, mais d'avancer des idées que nous espérons cohérentes pour ouvrir le débat.

---

<sup>1</sup> Michel Lepasant, *Politique de la Décroissance*, Editions Utopia, 2013.

Dans un premier temps, avant les perspectives et les propositions, dressons un état des lieux pour analyser, critiquer et déconstruire l'existant.

## Etat des lieux

1- L'Ecole est en crise. Mais, qu'est-ce que cela signifie ? Veut-on dire qu'elle ne remplit pas les attentes de la société dans laquelle elle s'inscrit, soulignant ainsi un décalage entre la société et son Ecole ? L'échec scolaire est-il le seul indice de la crise ? Mesure-t-on la réussite par le fait que tous les élèves ont un diplôme à défaut d'un emploi ? Quelle est la fonction réelle de l'Ecole dans la société d'aujourd'hui ?

Dans la mesure, par exemple, où la société néolibérale affiche 10% de chômeurs mais impose un fort lien entre Ecole et emploi, l'Ecole ne peut être qu'un lieu d'inquiétude et d'anxiété, enfermée dans un mode de production de « la réussite scolaire » qui génère 150.000 non-diplômés (élèves qui sortent du système scolaire sans aucune qualification), sans qu'on s'interroge sur l'idée même de réussite.

2- On connaît tous les remarques et critiques qui sont faites au système scolaire : reproduction des inégalités sociales, enfermements dans les contraintes des horaires, cloisonnement des programmes et des niveaux, multiplication des évaluations/sanctions, valorisation de la compétition interindividuelle, sélection à outrance, formatage des esprits et prise en compte insuffisante des capacités intellectuelles hors cadre.

La critique principale, c'est qu'il reproduit les inégalités culturelles, sociales et donc économiques et que rien ne semble pouvoir changer cela ; les classes favorisées bénéficient des codes, du langage, des réseaux et de la connaissance du milieu qui donnent d'emblée les plus grandes chances de réussite à leurs enfants dans le mode actuel de rapport entre Ecole et société. Le capital culturel et financier s'impose d'emblée comme le principal facteur discriminant, donnant accès au périscolaire payant, soutien et cours particuliers...

Non seulement l'école ne compense pas les inégalités sociales mais celles-ci s'accroissent avec la scolarisation :

- L'école « légitime », en les rendant dépendants du mérite, le déclassement des uns et la sélection des autres.
- L'école participe à la production d'une culture « légitime » qui contribue à générer des représentations sociales qui humilient littéralement des parties de la population qui n'y sont pas conformes.
- Les politiques de privatisation de l'éducation libérales et néolibérales contribuent à entériner les inégalités d'accès à l'école.
- Les inégalités territoriales pèsent de manière inexorable sur l'école en empêchant une diversité dans le recrutement des élèves. Celles-ci sont encore accentuées par les stratégies d'évitement des établissements difficiles depuis l'abrogation de la carte scolaire.

La formation des « élites » repose directement sur l'organisation de l'échec scolaire, la non-application volontaire des pédagogies dites "alternatives", le maintien dans l'ignorance et la résignation à l'impuissance, le formatage des esprits des vaincus, la mise hors concours des rebelles.

3- Toutes ces critiques relèvent d'une vieille histoire. Des Jésuites du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'ENA, en passant par Polytechnique et les grandes Ecoles de commerce, tous les pouvoirs ont toujours mis en place une « élite » politico-économique dans la conduite des affaires du pays pour la reproduction et la préservation de leurs acquis et privilèges.

Il faut attendre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour voir l'Ecole obligatoire et passer à une massification progressive de la scolarisation et 1975 pour voir naître le collège unique (loi Haby), la fin du système à deux vitesses lycée-cours supérieur élémentaire et un début de démocratisation de l'Education Nationale, avec les résultats que nous connaissons pourtant aujourd'hui.

4- L'école en France : de l'Etat éducateur à la contre-réforme néolibérale

L'école est un des lieux importants où se concentrent, se forment et se transmettent les imaginaires collectifs. Les deux grandes conceptions rivales dominantes dans l'école contemporaine sont d'une part l'école républicaine unifiée sous contrôle de l'Etat, d'autre part l'éclatement et l'individualisation des parcours éducatifs en vue de leur privatisation. Leur point commun, c'est de procéder volontairement ou non, par des voies différentes, à l'inégalité scolaire.

- L'Etat éducateur

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la III<sup>e</sup> République institue l'école républicaine (lois Jules Ferry de 1881-1882), unifiée, gérée par l'Etat, pour accompagner l'ascension progressive de la bourgeoisie industrielle républicaine et libérale, en lui fournissant de la main d'œuvre - ouvriers et contremaîtres - formés le minimum nécessaire pour obtenir un "Livret Ouvrier" les rendant aptes au travail en usine. L'école va continuer sur ces bases au XX<sup>e</sup> siècle.

L'école d'Etat se réfère aux « valeurs universelles » de la Première République pour ses mythes scolaires républicains : universalité, nation, service public, unité, égalité, laïcité. Le service public d'enseignement est présenté comme une institution au-dessus des classes, prétendant diffuser des valeurs communes à tous, tout comme l'Etat se pose en arbitre suprême, interprète de la volonté générale et représentant de la nation.

- La contre-réforme néolibérale.

Depuis les années 70 (lois Pompidou-Giscard), l'Etat tente de se défaire de l'héritage républicain. Il se dessaisit des institutions qui obligent au débat, au compromis, à la solidarité. Il se resserre autour de l'exécutif autoritaire. Partout les normes du droit privé ont tendance à se substituer au droit public, largement vidé de son sens. Les logiques d'entreprise s'imposent d'emblée là même où elles devraient être étudiées de façon critique. L'éducation comme la santé, sont désormais sommées de devenir rentables c'est-à-dire économiquement rentables - et de traiter les usagers en clients. Dans le domaine éducatif, cette tendance rejoint les préoccupations d'un bon nombre de parents qui se comportent en consommateurs et attendent de l'école essentiellement la réussite de leur enfant.

5- La grande tendance actuelle : Le domaine public est progressivement transformé en domaines réservés soumis à des intérêts privés, hors de contrôle des citoyens. On mise sur l'individu désolidarisé : canalisé vers la consommation compensatoire, apathique devant les affaires générales ou seulement sensible aux intérêts corporatistes, cynique en politique. Une « tyrannie insidieuse » impose le désinvestissement collectif et le renoncement social sous l'enrobage des libertés individuelles.

A l'école, les référents éducatifs éclatent, les mythes fondateurs sont dispersés, supplantés par l'éloge de l'entreprise et de la rentabilité. Les inégalités, faute de réelle volonté politique, sont tacitement acceptées et naturalisées en différences sociales justifiant la sélection et

l'orientation scolaires<sup>2</sup>. L'unité nationale de l'école est contestée, on prône la diversification, l'individualisation, l'implication croissante des familles pour pallier les manques de moyens alloués aux établissements.

6- Les enjeux de l'école sont corrélés à ceux de l'autonomie démocratique et de la suppression de l'oppression.

Les privilégiés captent les moyens éducatifs à leur profit, en entretenant des établissements d'élites et en laissant d'autres totalement défavorisés.

L'école contribue à susciter chez les classes dominantes le sentiment de leur droit naturel à exercer leurs pouvoirs et chez les classes dominées un désir de ressemblance avec les dominants, ou une résignation, qui détruit leurs espaces d'autonomie. Elle dévalue profondément les savoirs qu'elle ne diffuse pas, comme les savoirs manuels, la philosophie de l'être et non de l'avoir etc..

Elle ancre dans les esprits l'idée qu'il faut s'en remettre aux professionnels éclairés par la logique « rationnelle », pour réfléchir, décider et organiser la vie de tous.

**La clôture scolaire** est un puissant moyen pour produire l'impuissance populaire. Pour être éduquée, la jeune génération est mise à l'écart, reléguée, cloisonnée par âges. Séparer le scolaire et le social contribue à morceler la vie collective, à atomiser les individus, tout en réservant aux initiés les secrets de la réussite scolaire et en intimidant les autres. A l'intérieur de la clôture, les programmes scolaires, les méthodes pédagogiques, les procédures d'évaluation, la compétition généralisée, la formation des professeurs jouent à plein leur rôle dans la hiérarchisation et l'exclusion sociale.

7 - Penser l'école c'est **penser en même temps ses limites** et ses liens avec d'autres instances éducatives. Ivan Illich a dénoncé à juste titre le monopole de l'école sur la transmission et la validation des connaissances. Elle déprécie les habiletés et les savoirs développés dans les cultures populaires. Elle s'acharne contre l'autodidaxie. Elle dénie à tout un chacun le droit d'apprendre aux autres ce qu'il sait, l'enseignement étant réservé aux professionnels et le savoir aux experts. Elle contribue avec d'autres institutions « invalidantes » à coloniser l'imaginaire collectif, à détruire la confiance de chacun dans l'initiative indépendante, l'auto-organisation et l'entraide.

Le système scolaire ne peut résoudre le problème des inégalités sociales et culturelles, car il est à l'image d'une société que, précisément, nous contestons (autoritarisme, élitisme...).

Dès lors, peut-on concevoir un système éducatif différent, dans ses objectifs, son organisation, ses contenus, ses méthodes ?

## PERSPECTIVES

8- Il nous faut envisager une démarche nouvelle et prospective, qui réaffirme des liens plus démocratiques entre l'École et la société de demain.

**Construire l'autonomie démocratique** nécessite de se dégager de la mythologie étatique comme de la dépolitisation néolibérale.

Le contrôle, la possession, la transmission et l'usage du savoir constituent des **enjeux de pouvoir** essentiels. Les grandes orientations de l'école ne doivent être confiées ni à l'Etat, ni aux intérêts particuliers, ni aux spécialistes des questions éducatives.

---

<sup>2</sup> J.-F. Copé, dans la série du « Monde » consacrée à l'école (« Rien ne va plus à l'école », n°4/5, « Faut-il en finir avec le collège unique ? » 07-02-14) : « Avez-vous déjà vu le bonheur des adolescents dans un centre de formation des apprentis ? Pourquoi les priver de cela ? ».

Elles relèvent de la responsabilité de tous les citoyens et doivent faire l'objet de délibérations démocratiques permanentes dans des forums hybrides et autres cadres de débat civique.

9- Une cité démocratique, c'est-à-dire qui s'auto-institue consciemment et librement, a besoin de citoyens ayant le sens critique, instruits, au jugement indépendant, concernés par les questions de portée générale.

Elle définit ses options éducatives en lien avec **une ambition pour la société tout entière**, au lieu d'orienter le système vers la puissance des privilégiés.

C'est l'affaire de tous les citoyens que de **veiller à la vérité des informations et de partager les connaissances qui concernent le monde commun**. La plupart du temps, nous n'avons pas conscience des renoncements et des méconnaissances que toutes les sphères sociales entretiennent à travers les comportements admis et les opinions toutes faites.

Pour exercer librement leur droit d'investigation, pour dénoncer des faits dérangeants, pour échapper aux conflits d'intérêt, pour mettre en lumière des voies d'émancipation, les journalistes, les chercheurs, les militants et les curieux n'ont pas toujours besoin d'être héroïques. A une condition : être sous la protection de nombreux citoyens solidaires et exigeants qui ne veulent pas s'en laisser conter.

A l'école, on peut éveiller et entretenir chez tous la volonté de découvrir la vérité, la curiosité critique et le goût de partager les connaissances. Pour cela, plusieurs conditions doivent être réunies :

- ne pas laisser les puissances étatiques ou privées, économiques ou religieuses, ou quelque monopole que ce soit, contrôler l'instruction et l'information ;
- mettre à la disposition de tous l'accès libre aux savoirs anciens et récents, par tous les moyens disponibles ;
- développer la pratique de l'autodéfense intellectuelle et du débat argumenté ;
- développer les talents, les facultés, les dons de chacun pour le bien-être de tous.

Il nous faut donc rompre le lien entre Ecole et professionnalisation, entre connaissances et sélection sociale, entre un temps unique de formation et l'accès tout au long de sa vie, promouvoir ainsi une Ecole émancipatrice et libératrice, une Education qui rapproche scolarité et culture populaire.

#### 10- La *skholè*

Cette perspective doit tenir compte également du modèle social que nous préconisons, axé autour d'une écologie politique, d'une économie sociale et solidaire, d'un temps de vie qui ne se déroule plus essentiellement sous la contrainte du travail salarié mais par l'activité humaine dans toutes ses dimensions créatrices.

Disposer de son temps pour procéder à l'épanouissement poétique de soi et du monde commun est un droit fondamental de tout être humain. C'est pourquoi il faut réserver et développer les espaces et les temps inorganisés, hors programmes, hors attentes sociales, où chacun soit libre de déployer la rêverie, l'ennui, le jeu inutile, la fantaisie...

Ce que les anciens Grecs appelaient *skholè* (d'où vient notre mot *école*) est le loisir, la trêve, le temps dérobé aux contraintes du travail quotidien, utilitaire, lié à la subsistance. Ce loisir est consacré aux activités qui épanouissent, où l'être humain exerce souverainement sa liberté et son pouvoir poétique jeux, fêtes, conversations, arts, philosophie, étude, politique...

2500 ans après, le mouvement social du *Liyannaj Kont Pwofitasyon*, à la Guadeloupe, a proclamé que nous avons tous besoin de *skholè*. « Toute vie humaine un peu équilibrée s'articule entre, d'un côté, les nécessités immédiates du boire-survivre-manger (en clair : le prosaïque) ; et, de l'autre, l'aspiration à un épanouissement de soi, là où la nourriture est de dignité, d'honneur, de musique, de chants, de sports, de danses, de lectures, de philosophie, de

spiritualité, d'amour, de temps libre affecté à l'accomplissement du grand désir intime (en clair : le poétique)<sup>3</sup> ».

En réécrivant le loisir et le « poétique » dans la devise de la cité éducative, nous voulons renouer avec un imaginaire radicalement opposé au désenchantement répandu de mains de maîtres sur toute la planète.

## **STRATEGIES**

11- Il va de soi que le chemin le plus difficile sera celui de la transition : comment passer d'un modèle connu, critiquable certes mais massif, incarnant un service public auquel les citoyens sont fortement attachés, à un modèle inconnu, sauf expériences limitées dans le temps et l'espace.

Reconnaissons qu'il est extrêmement difficile, pour les individus que nous sommes tous, colonisés et modelés par un système, depuis notre plus tendre enfance, d'imaginer une autre école que celle dans laquelle nous nous sommes construits et grâce à laquelle certains d'entre nous se sont émancipés.

12- Il nous faut répondre aux finalités présentées dans le Manifeste Utopia<sup>4</sup> : Vivre fraternellement en paix, lutter pour s'émanciper de l'emprise étatique, réfléchir aux effets de l'action humaine sur le monde, préserver et développer les biens communs, faire émerger et entretenir le désir d'apprendre.

13- Aujourd'hui, l'Ecole est une institution dédiée à l'instruction qui se définit principalement :

- Par son public : les nouvelles générations, en fonction de conditions d'accès et de limites d'âge.
- Par son objet : la culture de l'écrit et des savoirs abstraits, organisés en disciplines académiques avec une survalorisation des sciences exactes par rapports aux sciences humaines.
- Par son mode d'accès à la connaissance : la relation pédagogique au sein d'une structure collective, l'enseignement systématique et programmé des disciplines.
- Par la sélection des élèves tout au long de parcours hiérarchisés et de rites de passage.
- Par sa fonction de contrôle du temps et de l'espace des jeunes.

14- Pour éviter la reproduction de ce système, il nous faut gérer des contraires, voire des contradictions : proposer un cadre national mais renforcer l'initiative locale, regrouper des lieux de formation mais diversifier leur mode de fonctionnement, professionnaliser les enseignants mais ouvrir aux parents et aux intervenants divers.

L'expression de ces contradictions suppose une réelle autonomie de l'Institution par rapport à l'Etat et aux intérêts privés, et dans le même temps, un cadre national pour l'élaboration commune et l'unité et l'égalité du système.

15- Il est possible de contrarier les conformismes et de s'exercer à la liberté y compris à l'intérieur même de l'institution. Des « maîtres rêveurs » ont parfois réussi à y inventer « une autre école, ouverte aux choses de la vie, sensible aux inégalités, aux fragilités, attentive aux rythmes de chacun, soucieuse de ne pas réserver le savoir à quelques-uns ».<sup>5</sup>

---

<sup>3</sup> *Le manifeste des neuf intellectuels antillais*, 2009.

<sup>4</sup> *Manifeste Utopia*, Editions Utopia, 2012.

<sup>5</sup> Nicolas Truong, « Une autre école est possible », *Le Monde de l'Education*, juillet-août 2007 (numéro consacré aux penseurs, acteurs et passeurs d'une autre école).

Les écoles Freinet, Vitruve, les lycées autogérés (Paris, Saint-Nazaire, Oslo...), par exemple, et bien d'autres en France et dans le monde explorent des voies divergentes. Les élèves et les adultes élaborent ensemble la vie de l'école et les questions qui les intéressent, font un travail constant d'élucidation critique, d'imagination créatrice, pratiquent l'autogestion, prennent appui sur le désir d'apprendre plutôt que sur la nécessité des diplômes. Ces expériences constituent de magnifiques sources d'inspiration à interroger en priorité<sup>6</sup>.

16- Ne pas confondre : la contre-réforme néolibérale réclame l'assouplissement et la diversification du système éducatif, en exaltant le divers et le local, en dénonçant la discipline scolaire, les entraves bureaucratiques, en exigeant une pédagogie individualisée. Alors qu'elle vise l'accroissement des inégalités et la destruction des solidarités, elle semble rejoindre nos désirs d'une école souple, diverse, ouverte. Mais nous visons, à l'opposé, l'égalité et le lien social heureux.

Par rapport à ces confusions, nous devons être très lucides et vigilants en imaginant les réseaux éducatifs que nous voulons mettre en place.

Les changements doivent être référés aux finalités réellement poursuivies. Par exemple, une pédagogie individualisée peut servir à trier les gagnants et les perdants. Elle peut aussi permettre le plein épanouissement de tous, à condition de s'inscrire comme un moment dans une logique d'apprentissage pensée collectivement. Si les parents d'élèves exercent des droits accrus au choix, à l'orientation et à la parole, cela peut renforcer les pouvoirs des familles culturellement et financièrement à l'aise qui réalisent leurs ambitions au détriment des plus démunis ; ou à l'inverse, cela peut travailler à l'émancipation de tous, en restituant la parole à ceux qui en sont privés.

17- Les garde-fous sont constitués par le débat public et l'élaboration démocratique, autogérée, des orientations générales et locales.

Entre les deux logiques contradictoires - rassembler et unifier, service public / atomiser et mettre en concurrence, école privée- nous défendons l'idée républicaine du service public sans pour autant revenir à l'Etat éducateur et normatif.

## **POUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE, GRATUITE, LAÏQUE ET OBLIGATOIRE**

18 - Notre Ecole est publique et laïque parce que républicaine, gratuite parce qu'elle est l'école de la Nation, de tous les citoyens.

Le niveau de scolarisation et d'alphabétisation font partie des indices reconnus de développement humain du PNUD (Programme des Nations-Unies pour le Développement). L'instruction offre aux individus des moyens d'échapper à leurs réseaux de dépendance personnelle et à l'enfermement domestique. C'est pourquoi les systèmes les plus oppressifs empêchent l'accès à l'instruction aux esclaves, aux peuples colonisés, aux femmes.

---

<sup>6</sup> De nombreux livres paraissent sur ces sujets : Antonella Verdiani, « *Ces écoles qui rendent nos enfants heureux* » ; Karine Mazeret, « *L'éducation, une stratégie pour ré-enchanter la vie - Eduka 3000* » ; Pilippe Filliot, « *L'éducation au risque du spirituel* » ; Joan Domènech Francesch, « *Éloge de l'Éducation Lente* », éditions Chronique Sociale – Silence, septembre 2011.

Elle peut être diffusée par d'autres canaux que l'école, dans un cadre individuel, familial, communautaire, associatif. Cela suppose que l'individu, la famille, la communauté ou l'association en question disposent de liberté, de ressources économiques et de savoir-faire éducatifs. Or ces possibilités sont loin d'être équitablement partagées. C'est pourquoi il faut défendre l'existence et la qualité d'un système éducatif qui garantisse que tous les enfants, y compris les plus démunis, jouissent des moyens d'étudier.

L'école **publique, gratuite et laïque** est un enjeu politique de première importance. Ceux qui travaillent systématiquement à la détruire, dans une guerre scolaire ranimée depuis quarante ans, ne s'y trompent pas.

L'école, bien que non « obligatoire » (c'est l'instruction qui l'est !) doit rester **essentielle dans son rôle** parce qu'elle peut permettre, en tant que structure collective, l'apprentissage de la citoyenneté, la construction d'une culture commune et qu'elle doit être un lieu de camaraderie, de fraternité, de convivialité, d'amitiés et de conflits positifs. Les élèves doivent pouvoir aimer l'école, aimer aller à l'école. C'est le rôle de l'école de rendre cela possible pour tous les enfants.

19- Si des écoles privées peuvent exister, c'est sans le concours des aides de l'Etat ou des collectivités locales (on préconise des modalités de contrôle définies dans le cadre du pôle politique d'Utopia).

Aujourd'hui, le redéploiement et l'extension des établissements privés avec financement public se fait au détriment du service public d'éducation. Aussi, nous réclamons l'annulation de certaines dispositions visant à détourner l'aide publique vers le privé.

-

20- La politique d'aménagement du territoire est un enjeu crucial qui doit être repensé démocratiquement.

Elle a d'abord connu une longue période de planification scolaire autoritaire, sous l'égide de l'Etat, à l'écoute des exigences patronales. La carte scolaire a été instituée en 1963 pour accompagner l'exode dû à l'ébranlement de l'agriculture française et localiser les formations en fonction des implantations industrielles. L'école a accompagné une mobilité sociale qui correspondait à des reconversions professionnelles plutôt qu'à des promotions sociales.

Actuellement elle est abandonnée, en même temps que sont détruites les activités industrielles. Les services publics disparaissent des territoires les plus pauvres, des populations entières sont reléguées dans l'oubli. Patrice Caro et Rémi Rouault viennent de publier un *Atlas des fractures scolaires en France. Une école à plusieurs vitesses*. La suppression de la carte scolaire entérine cette politique d'abandon des plus démunis.

Changer l'école impose de prendre en compte au premier chef cette dimension

21 - L'actualité du combat laïque :

L'offensive contre la laïcité de l'école a été accélérée sous la présidence de Nicolas Sarkozy, dans les discours qui proclament la supériorité anthropologique du religieux sur le politique, qu'il s'agisse de former les esprits ou de faire fonctionner la société. Sans pour autant renoncer à glorifier les « racines chrétiennes », il a appelé la religion musulmane à prendre toute sa place dans la « politique de civilisation », grâce à « l'héritage civilisateur des religions » (17 janvier 2008, discours à Ryad). Cet appel est dans la droite ligne de la politique communautariste qu'il avait déjà mise en place en tant que ministre de l'intérieur.

Nous avons à prendre part au combat laïc, étroitement lié aux droits des femmes.

Nous préconisons d'appliquer strictement la loi du 2 décembre 1905. Cela implique de supprimer le régime dérogatoire d'Alsace et de Moselle qui, en contradiction avec cette loi, reconnaît, subventionne et salarie quatre cultes : catholique, réformé, luthérien, israélite. Il



introduit en outre une discrimination vis-à-vis des athées, agnostiques ou adeptes d'autres cultes.

Il faut rétablir le monopole de délivrance des diplômes de l'enseignement supérieur par l'Etat, et supprimer l'habilitation par l'Eglise catholique de certains d'entre eux, à la suite des accords entre Kouchner et le Vatican en 2009.

Nous réclamons le réexamen de la législation concernant l'école privée à partir de la loi Debré du 31 décembre 1959.

La laïcité :

Rappelons que depuis Jules Ferry, fondateur de l'école de la République, les trois grands principes du système éducatif sont : obligation d'instruction, gratuité (financement par l'État) et respect des opinions et des croyances des élèves et des parents (ou laïcité). Il convient de se souvenir de cette dernière formulation plus positive que le terme de « laïcité » :

« *Le respect des croyances des élèves et de leurs parents implique*

*- l'absence d'instruction religieuse dans les programmes*

*- la laïcité du personnel*

*- l'interdiction du prosélytisme*

*La liberté religieuse a conduit à instituer une journée libre par semaine laissant du temps pour l'enseignement religieux en dehors de l'école<sup>7</sup> ».*

22 - Si nous voulons consolider l'idée d'un système éducatif républicain, centré sur l'égalité mais aussi sur la liberté, il faut concevoir une architecture nationale et des applications plus locales dans sa mise en œuvre, qui rendent compte de davantage de démocratie participative dans son fonctionnement, point de rencontre entre une visée politique et des changements de comportements, entre des changements de structures et des positionnements personnels.

A tous les stades de la réflexion et des décisions sur l'école, il faut constituer des collectifs où s'intègrent, auprès des professionnels et institutionnels, les interlocuteurs qui en sont habituellement exclus : jeunes scolarisés ou non, familles, organisations engagées dans les combats sociaux et culturels...

Des **forums hybrides**, nationaux et locaux, doivent être réunis pour redéfinir quels savoirs enseigner à l'école, quelles limites assigner à son emprise sur la vie des individus : cette tâche, éminemment politique, relève du débat entre tous les citoyens.

## **POUR UNE CITÉ ÉDUCATIVE**

23 - Bref, il faut reformuler l'offre institutionnelle, améliorer les outils de transmission, décroisonner les lieux d'enseignement et de culture, revisiter le parcours scolaire de l'élève, redéfinir les modalités de son évaluation.

La libération du temps de travail contraint pourrait être l'occasion de faire davantage appel à un temps d'utilité sociale pour organiser une communauté éducative dont la fonction serait de « ré-internaliser » des services autour du système éducatif, (soins préventifs, encadrement psychologique et pédagogique) d'augmenter la production de richesse intellectuelle individuelle et collective, de recréer le lien entre Ecole et Education Populaire.

<sup>7</sup>

Extrait du site [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

24 - Ouvrir l'école : Il est nécessaire, tout en préservant les conditions nécessaires à l'étude, d'abolir la clôture scolaire, sans pour autant l'ouvrir à tous les vents.

25 - Déscolariser la société mais confier les apprentissages fondamentaux à des professionnels. Chacun a le droit et la légitimité d'apprendre aux autres ce qu'il sait, d'apprendre par lui-même, de choisir ses compagnons d'études et de curiosité<sup>8</sup>.

S'il reste nécessaire de confier les apprentissages fondamentaux - ceux qui stimulent, développent et consolident les acquisitions structurantes, correspondant au développement de l'enfant- à des professionnels formés en didactique, sciences cognitives et pédagogie, il est tout à fait enrichissant que ces apports soient abordés sous d'autres angles, d'autres manières par des non professionnels mais compétents dans leur domaine. Concernant les acquisitions qui développent, approfondissent ces bases, cette condition est moins nécessaire.

L'essentiel, en ce qui concerne ces « professionnels » de la pédagogie, restant qu'ils suivent le conseil de Saint-Exupéry dans *Citadelle* (chapitre XXV) : « C'est pourquoi j'ai fait venir les éducateurs et je leur ai dit : « Vous n'êtes point chargés de tuer l'homme dans les petits d'hommes, ni de les transformer en fourmis pour la vie de la fourmilière. Car peu m'importe à moi que l'homme soit plus ou moins comblé. Ce qui m'importe c'est qu'il soit plus ou moins homme. ».

Indépendamment de l'école, il est nécessaire de restaurer, créer et développer des réseaux conviviaux consacrés au savoir, à l'apprentissage mutuel, à la créativité culturelle, ouverts sans limites d'âge ni conditions de ressources ou de diplômes (<sup>9</sup>). Il faut créer des lieux pour que cela soit possible. Les opprimés doivent préserver leurs propres canaux indépendants d'apprentissage, pour transmettre et développer leurs moyens de résister et de combattre.

26 - Créer des réseaux éducatifs

A la fois contre la clôture et contre la tendance de l'école à monopoliser la transmission des connaissances, nous préconisons la création de réseaux éducatifs, connectant l'école à d'autres instances, d'autres modalités et d'autres domaines de connaissance.

Les structures de l'éducation populaire, les centres sociaux, les bibliothèques publiques, les associations et organes militants offrent des cadres et des moyens à mutualiser, tout en préservant leur autonomie.

Parce qu'ils gardent leur autonomie, l'école, les réseaux conviviaux et privés, le tissu associatif peuvent dialoguer, se connecter, coopérer sagement et exprimer éventuellement les désaccords constitutifs de la vie démocratique.

Tous ces réseaux doivent se conjuguer pour former une Cité éducative dans laquelle l'élève pourra suivre des parcours obligatoires et choisir des options, qui, une fois choisies pour une durée limitée, deviendront obligatoires.

Les méthodes, les contenus et les évaluations de ces nouveaux parcours devront être différents de ce qui existe aujourd'hui. L'objectif de ce nouveau parcours est d'ouvrir à tous les élèves des champs de connaissances, des palettes de réussite, de ne pas enfermer les enfants dans des programmes trop formalisés et trop « scolaires », trop souvent à la base des échecs parce que contre productifs.

27 - En modifiant et en aménageant les locaux, en étalant les heures d'ouverture et les modes de fonctionnement, nous proposons de créer avec et autour de l'école, bâtiment emblématique de la République, un dispositif scientifique et culturel pouvant s'ouvrir à des formes d'interventions nouvelles, pouvant contribuer à un resserrement du lien social, renouvelant l'offre de la conquête des savoirs.

---

<sup>8</sup> Ivan Illich « *Une société sans école* » ; Jean-Pierre Lepri « *La fin de l'éducation ? Commencements...* ».

<sup>9</sup> C'est ce que propose par exemple Récit – Réseau Ecole de Citoyens, membre du Pacte Civique.

Ces différents lieux sont ouverts toute l'année, du matin au soir, six jours par semaine. Ils proposent des gammes d'activités variées ouvertes aux parents comme aux enfants, avec différents personnels et intervenants et la participation de parents volontaires comme animateurs d'ateliers de toutes sortes, ou qui viennent améliorer leur connaissances.

Sur la base du volontariat, faire venir à l'Ecole des parents qui en sont éloignés doit leur permettre d'en assumer une part des responsabilités et ne plus les rejeter sur celle-ci.

La coopération existante déjà, entre Etat et collectivités locales dans le mixage des projets éducatifs locaux et nationaux, permettra d'évoluer vers ce schéma de fonctionnement ; des expériences de cet ordre existent, il faut les généraliser et les pousser plus avant<sup>10</sup>.

Décloisonner le temps et l'espace revient à regrouper toutes les institutions éducatives ou culturelles dans un réseau de projets communs ; Ce «grand service public de l'Education » ne doit pas mettre les associations ou les collectivités locales en concurrence avec l'Etat mais doit créer les conditions d'une nouvelle Ecole Publique inscrivant les élèves dans un parcours scolaire diversifié mais national, permettant l'accès de tous à la richesse des activités culturelles.

## 28 - Les lieux d'apprentissage

On peut envisager dès lors trois types de lieux et de multiples temps définissant le « parcours éducatif de l'élève » :

- Le bâtiment scolaire d'aujourd'hui, centre du dispositif du parcours de l'élève où des cours sont dispensés dans un temps donné, sous la forme de contenus de formation, par des enseignants qualifiés avec l'appui de nouvelles technologies. Ce lieu est aussi un lieu de rencontre entre professeurs et parents, entre parents, entre élèves pour travailler en groupe. C'est le poumon de la Cité Educative. Ce lieu est aussi ouvert le soir aux citoyens pour les réunions de quartiers, les cours d'alphabétisation, les remises à niveau.

- Les ateliers artistiques (musique, danse, théâtre, audio-visuel, arts du cirque), des centres d'activités physiques, des ateliers scientifiques et manuels (astronomie, écologie, menuiserie informatique, etc.) animés par des enseignants et des volontaires expérimentés dans la matière, soit dans le bâtiment scolaire, soit dans des locaux municipaux.

- Chez soi, par la capacité du numérique à relier différents acteurs, à proposer à tous des travaux communs, à travailler sur des programmes disciplinaires et interdisciplinaires, conçus pour chacun, tout cela dans une souplesse de temps, une possibilité d'auto-évaluation et d'élargissement des sujets étudiés.

La révolution numérique n'a pas encore donnée toute sa puissance et ses possibilités pédagogiques dans le champ scolaire, mais elle permettra, comme l'imprimerie en son temps, une circulation nouvelle de la connaissance et une réflexion nouvelle sur les contenus et leur appropriation, notamment par la mise en place de logiciels pédagogiques interactifs permettant le travail individuel et collectif. Elle n'est pas une fin, elle est un moyen puissant de partage de connaissances qu'il faut savoir maîtriser et utiliser.

« La technologie doit se mettre au service d'une nouvelle école et d'une nouvelle éducation, mais n'a pas à brider leur développement, ni à inspirer ou formater les innovations<sup>11</sup> ».

Au regard des moyens dont disposent les communes, les deux premiers lieux peuvent n'être qu'un seul et même lieu dès lors que les bâtiments sont équipés en conséquence et ouverts le

---

<sup>10</sup> Des expériences sont visibles sur le Mouvement des Colibris – coopérer pour changer -, et sur la plateforme des « Printemps de l'Education ».

<sup>11</sup> Domènech, *op. cit.*, p. 22.

temps nécessaire ; ce schéma d'accès aux lieux doit s'appliquer à l'échelle d'un quartier ou d'un village, pour que la population puisse y adhérer, en profiter et participer à sa gestion.

Il ne s'agit pas de supprimer l'Ecole mais de créer des lieux d'apprentissage dans un autre cadre institutionnel. Il ne s'agit pas de remplacer les enseignants, mais il faut renforcer l'encadrement pédagogique. Il ne s'agit pas de faire du « soutien » pour quelques-uns, mais de permettre à chacun de développer ses talents. Il ne s'agit pas de faire de l'empilement de savoirs mais de donner une cohérence à des contenus de formation. Il s'agit surtout de préparer à la vie, d'éduquer vers la liberté.

## **ENSEIGNER ET EDUQUER**

« On ne peut éduquer sans en même temps enseigner ; et l'éducation sans enseignement est vide et dégénère donc en une rhétorique émotionnelle et morale. Mais on peut continuer à apprendre jusqu'à la fin de ses jours sans éduquer pour autant. »

(Hanna Arendt)

C'est tout le problème de la mise en œuvre du dispositif institutionnel que nous avons proposé, à savoir, conjuguer l'impérieuse nécessité pour les élèves d'apprendre pour comprendre le monde et ne pas y être soumis, avec leur désir d'indépendance, de création, de maîtrise croissante de leur vie.

Parce que c'est l'élève qui est sujet, c'est lui qui apprend, c'est lui l'adulte en devenir, c'est lui qui doit être au centre de ce nouveau système éducatif chargé de satisfaire ses besoins de savoirs pour lui donner la maîtrise de sa vie.

### 29 - Pourquoi apprendre ?

Si on s'accorde à dire que le but de l'Education, c'est de rendre l'enfant autonome, émancipé, auteur de sa vie, le fait de donner ces mots comme objectifs montre bien que ceci n'est pas donné d'emblée et surtout pas garanti ;

La moindre création chez l'enfant comme chez l'intellectuel-le adulte, d'un mot ou d'un concept, d'un geste intentionnel comme d'un geste de performance, sont le fruit d'un acte d'apprentissage, modeste chez l'enfant, dense, fourni et long chez l'intellectuel-le.

Chez le jeune enfant, cet apprentissage peut se faire inconsciemment, par imitation, par essai-erreur ou par un travail réflexif ; on sera bien sûr en droit de s'extasier, notamment les parents, devant « le génie créateur » chez l'enfant quand il va commencer à parler, à marcher, à faire un dessin, à compter mais ce devant quoi on s'extasie est toujours de sa part, le résultat d'un apprentissage diffus, ténu, invisible parfois ; l'essence même de l'éducation consiste à déblayer les obstacles pour permettre l'émergence du « génie » créateur propre à chaque être humain !

Plus que le résultat de la création de l'enfant, ce sont les conditions de son émergence, de ce qu'il l'a rendu possible en terme d'environnement culturel, de développement intellectuel, de situation d'apprentissage que l'enseignant doit comprendre et travailler avec les élèves pour favoriser les acquisitions de connaissances et le développement de leurs talents et facultés.

C'est sur ce chemin vertueux d'aller et retour entre apprentissage, connaissance et création (manuelle, expressive, intellectuelle) que l'enseignant doit guider les élèves en proposant les

situations pédagogiques les plus pertinentes, permettant l'acte d'apprentissage pour acquérir des savoirs, des savoir-faire, des savoirs être jusqu'au pouvoir être et jusqu'à l'éveil de leurs individualités.

L'ignorance est le plus sûr chemin vers la dépendance et la soumission ; le développement intellectuel et les savoirs permettent l'autonomie de pensée et le regard critique sur son environnement ; la formation de la volonté, en particulier à travers les activités artistiques et manuelles, permet la liberté d'agir ; autonomie de pensée et liberté d'agir toutes deux nécessaires pour devenir l'auteur de sa vie.

C'est parce qu'on sait et qu'on sait qu'on sait, qu'on s'autorise à être. C'est là que résident la saine jouissance et la puissance de celui qui a appris, ce qui l'autorise à aller plus loin. Il suffit de voir ceux qui ne s'autorisent pas parce qu'ils pensent ne rien savoir, même quand ils savent mais que ce qu'ils savent n'est pas reconnu socialement comme savoirs instituants.

### 30 - Apprendre pour éduquer

« L'être humain est dans tous les domaines animés par un principe de vie, qui le pousse à croître, à se perfectionner afin d'acquérir un maximum de puissance sur ce qui l'entoure »  
(Célestin Freinet).

Il ne s'agit pas de définir des méthodes, terme sur lequel nous reviendrons plus loin, mais de situer la place de l'élève dans un dispositif qui le concerne au premier chef.

Généralement dans le système actuel, si les élèves échouent, c'est qu'ils s'ennuient ou qu'ils ne comprennent pas, non seulement ce qu'on leur dit, mais les raisons de leur présence dans la classe. Ils ne savent plus pourquoi ils sont là.

C'est la raison pour laquelle, dans les situations pédagogiques qu'il propose dans les divers champs d'activités, l'enseignant doit faire confiance à ce désir potentiel chez l'élève de réaliser quelque chose, de réussir quelque part, d'affirmer sa personnalité naissante, de mobiliser sa puissance créatrice. Cette confiance et ce respect qui doivent être réciproques sont des conditions importantes de la réussite des apprentissages.

Il faut que les élèves aient la possibilité d'intervenir au maximum dans le processus de leur propre construction personnelle et intellectuelle par un travail en groupe ou individuel, par des initiatives de recherches ou de productions de savoirs et d'actes (artistiques, manuels, etc.), renforçant leur puissance d'action sur le monde qu'ils découvrent à toutes les étapes de leurs acquisitions et de leur développement. Les technologies numériques sont des moyens utiles dans cette perspective.

Là encore, il faut faire attention à ce que cette force, cette puissance que permet le savoir, ne devienne pas un instrument de domination, classique idéal de la toute-puissance infantile, mais s'exerce au profit du groupe, de la classe, des autres, du collectif :

« le désir d'être soi » ne doit pas faire oublier « le désir d'être avec » et « le désir d'être pour ».

L'individu procède du groupe et se réalise par lui ; la vie en société précède l'émergence des individualités contrairement à ce que diffuse la société individualiste d'aujourd'hui. Être auteur de sa vie ne peut pas effacer les fondements historiques et culturels qui nous portent.

L'École n'échappe pas au rapport de domination et dans ce domaine aussi les adultes ne doivent pas s'effacer, mais assumer leur responsabilité. Le chemin vers l'état adulte est aussi fait de confrontation, d'opposition, chemin qui structure et sociabilise la personnalité.

On le voit de façon paradoxale aujourd'hui à travers la violence verbale ou physique de certains qui sont en situation d'échec scolaire et qui ne trouvent que cette forme d'affirmation de «leur puissance» puisque le système actuel ne leur a pas permis d'en réaliser d'autre.

La multiplication des activités évaluées dans ce nouveau parcours scolaire, peut atténuer ce risque puisqu'elles donnent à tous la chance de pouvoir s'affirmer dans un domaine particulier et éviter la spirale de l'échec.

C'est dans la satisfaction d'avoir appris, fait, inventé, compris quelque chose que l'élève trouve l'envie de continuer à apprendre. Quel que soit le domaine de l'activité, l'important est d'entretenir ce plaisir d'apprendre qui pourra être transféré à d'autres activités perçues comme plus difficiles.

La démocratie peut s'apprendre et s'exercer partiellement à l'école, par l'instruction civique et surtout par l'implication des élèves dans les délibérations sur tous les sujets qui les concernent : vie commune, projets, débats de fond. Ces dispositifs sont d'ailleurs préconisés par la Charte des Droits de l'Enfant, dont la France est signataire. C'est dans le fonctionnement même de la vie quotidienne de l'Ecole, que l'élève doit s'initier à la vie démocratique, à la prise de décision à la responsabilité, au respect des autres.

« Etre réellement autonomes, c'est-à-dire sujets, c'est être dotés du « sens des autres », c'est-à-dire capable d'amour et de décence commune » (Jean-Claude Michéa).

31 - Il reste à mettre en œuvre concrètement le fonctionnement pédagogique de cette approche éducative qui doit s'appuyer plus sur la coopération que sur la compétition, ce qui n'empêchera pas « les plus doués » dans un certain domaine d'avancer, dans une optique d'un travail autant collectif qu'individuel, qui doit respecter les étapes du développement de chaque enfant plutôt que l'état civil, les rythmes des élèves plutôt que ceux de l'industrie touristique, la réussite de tous plutôt que la sélection de certains par l'échec de beaucoup. Une telle approche demande qu'on repense la problématique des trois termes suivants : contenus, méthodes, évaluation, termes qui structurent de fait, le fonctionnement paradigmatique du système actuel.

## **CONTENUS , METHODES , EVALUATION**

### ***LES CONTENUS***

32 - A quoi servent les contenus, comment les sélectionner dans le parcours scolaire ? Sous quel angle faut-il regarder ce problème pour y apporter des réponses constructives et éviter la tentation de l'empilement successif ?

Dans la pyramide sélective du système scolaire actuel, c'est le baccalauréat qui détermine en amont les disciplines, les programmes et les contenus depuis la 6ème (et avant par ricochet rétroactif !), c'est-à-dire les connaissances qu'il faut pour réussir l'examen terminal et dans les faits se séparer de ceux qui ne s'y retrouvent pas ; cette logique laisse sur les bords 30% des élèves qui ne vont pas jusqu'au bac, 30 % de ceux qui y arrivent sont exclus du bac général, porte d'entrée réelle à l'Université<sup>12</sup> et ceux qui ont le bac général doivent avoir une mention pour accéder aux grandes écoles ; il n'y a pas de pyramide plus élitiste !

C'est une conception instrumentale censée garantir l'employabilité la plus rémunératrice pour les élèves les mieux adaptés au système. Le diplôme scolaire le plus élevé est censé permettre l'accès à la reconnaissance sociale la plus forte, mais cela ne fonctionne plus ainsi.

Renversons la problématique : les contenus disciplinaires ne doivent pas être une somme de connaissances à ingurgiter pour elles-mêmes ni pour un examen final censé les mesurer ni pour éliminer ceux qui n'en peuvent plus, mais un moyen de développer tous les talents et facultés des élèves, un moyen de faire émerger leurs « génies » propres !

---

<sup>12</sup> Une équivalence au bac peut parfois être obtenue à la suite d'un parcours difficile, mais ce dispositif reste marginal et peu connu.

### 33 - En finir avec la formation des « élites »

La formation scolaire et culturelle des « élites » chargées d'exercer le pouvoir et de le garantir n'est jamais, nulle part, laissée au hasard et fonctionne selon un même moule pédagogique international.

Ce moule produit un nouvel obscurantisme qui fait constamment obstacle à la vie démocratique et interdit la réflexion partagée sur les biens communs. Les grandes innovations sont la spécialisation et la professionnalisation qui détruisent les liens nécessaires à la coopération publique.

Sous couvert *d'expertise*, la répartition des savoirs en domaines de compétences constitue un obstacle systématique à la compréhension générale et à l'action coordonnée. Le langage est découpé en fiefs spécialisés. Les *professionnels* confisquent la parole, prétendus seuls capables de fournir les réponses « irréfutables » à des questions fabriquées sur mesure pour masquer les enjeux réels, grâce à l'usage péremptoire des données chiffrées et au détachement du contexte pratique. La *communication* prend le relais.

Il y a un totalitarisme immanent à cet imaginaire fantasmé de la « maîtrise rationnelle » et de la régulation bureaucratique. Les formes « subtiles » que peut prendre le monstre totalitaire rendent seulement les chaînes moins perceptibles.

Les citoyens doivent prendre conscience de ces enjeux pour se réapproprier leur liberté, leur pouvoir et leur responsabilité.

Utopia doit s'associer à des veilles sur ces systèmes de formation et de communication, contribuer à mettre au jour leur histoire ainsi que leurs principaux circuits nationaux et internationaux.

34 - Aujourd'hui et plus encore demain, l'information, les connaissances et les savoirs sont et seront accessibles à tous très rapidement, par de nombreux médias. Le rôle de l'École, dans ce domaine, c'est d'organiser ce flux, de donner aux élèves des méthodologies d'accès aux savoirs et aux savoir-faire. Les processus de formation doivent aider l'élève à développer ses capacités d'analyses et de réflexion, faire face et comprendre le monde qui l'entoure, se situer dans l'espace, développer sa sensibilité et sa créativité dans des productions artistiques, manuelles ou technologiques les plus diverses, éprouver son corps et ses aptitudes dans une éducation physique de qualité. Dans cette perspective, les processus nourrissent le développement intellectuel qui en retour se nourrit de savoirs et savoir-faire.

C'est la seule façon pour que les apprentissages et l'école retrouvent un sens pour les élèves : les contenus disciplinaires doivent servir à préparer des gens capables d'autonomie intellectuelle, de regards critiques sur la société dans laquelle ils évoluent, d'éprouver la puissance et la jouissance du savoir qui permet d'exister pour soi et pour les autres, conditions d'une vie démocratie pleine et entière.

Si la connaissance ne sert pas à cela, elle ne sert à rien !

L'accumulation encyclopédique n'est pas une fin en soi à l'école. Les élèves qui décrochent disent généralement qu'ils ne voient pas « à quoi tout ça va servir ».

C'est la raison pour laquelle le choix et la quantité des apprentissages sont importants. Il faut pouvoir montrer en permanence en quoi l'appropriation d'un contenu, d'un savoir, l'émergence d'une faculté intellectuelle, manuelle, artistique ou corporelle, participent de la construction de soi, de la structuration de son identité autant que de la connaissance du monde et de la possibilité d'y agir. Conçus ainsi, les contenus et les savoir-faire relient l'élève à sa réalité existentielle, déterminent et renforcent la motivation dans une tâche d'apprentissage qui, de toutes les façons, demande de l'attention, de la concentration et des efforts.

35 - L'école doit être tout particulièrement chargée de la transmission réfléchie du langage, des savoirs de base et des modes de raisonnement. C'est un lieu où apprendre à décrypter la propagande publicitaire, le techno-bavardage des experts et des bureaucrates et les divers

moyens de domestication des esprits, par l'éducation aux médias notamment. Elle doit être aussi un lieu pour accueillir le sensible et l'expérientiel présents en chaque enfant. L'école doit en effet être le lieu où les talents et dons artistiques, manuels ou corporels, peuvent être développés, émerger librement, sans visée utilitariste ou terre à terre.

### 36 - Un répertoire national de savoirs et de savoir-faire

Une réflexion et une mise en place d'un répertoire national de savoirs et de savoir-faire doivent partir de cette logique, de la maternelle au lycée. Les savoirs ne sont pas figés, ils varient au fil du temps grâce à la recherche scientifique, la création littéraire et artistique, par les bouleversements permanents de nos sociétés. Une commission permanente composée d'enseignants, de parents et de scientifiques pourrait être chargée de le renouveler et d'en définir les modalités de mise à jour.

Dans ce genre de commission, le risque est la surabondance, le trop plein ; chaque discipline se croit plus importante que les autres, chaque parent ou association a toujours de bonnes raisons de faire entrer tel sujet dans le cursus. La logique que nous avons développée permettrait d'atténuer voire d'éviter ce problème.

Il ne s'agit plus d'élaborer des programmes fixes pour chaque niveau de classe, mais d'élaborer un répertoire national de savoirs et de savoir-faire, disciplinaires mais surtout interdisciplinaires, répondant aux critères définis plus haut, présentant des caractéristiques liées à la progression intellectuelle et au niveau de compréhension des élèves, à la disposition des enseignants qui les traduisent dans leurs classes en projets pédagogiques et en modules de formation.

## **LES METHODES**

37 - Si l'élève doit être au centre du dispositif des méthodes d'enseignement, ce n'est pas parce que c'est lui qui décide s'il a envie ou pas d'apprendre, comme le prétendent ceux qui critiquent cette affirmation. Mais il y a une donnée fondamentale, c'est qu'il est l'acteur de son apprentissage et que les méthodes d'enseignement doivent tenir compte de ce fait incontournable, sauf à prendre l'élève pour un réceptacle passif de connaissances. Il faut en finir de la querelle entre les tenants d'un savoir académique et les tenants du pédagogisme. Les sciences de la vie, notamment la neurobiologie, nous montrent suffisamment l'extraordinaire plasticité du cerveau, les capacités inouïes de l'intelligence et la complexité incroyable de son fonctionnement pour qu'on en termine avec cette querelle. Ce qui est sûr, c'est que le cerveau ne s'use que si on ne s'en sert pas.

L'acte d'apprendre ne se confond pas avec le fait de connaître mais est ce qui mène à lui. Connaître, ce n'est pas seulement savoir, c'est aussi comprendre et être capable d'expliquer ce qu'on a appris, de le valider ou non. Apprendre est une activité intellectuelle, la méthode d'enseignement qui vise à mettre en marche cette activité est une méthode dite active.

Dans ce sens, l'erreur dans une résolution de tâche, dans une recherche, dans la réponse à une question, plutôt que de mériter une sanction négative, doit être le départ d'une nouvelle question sur les causes de l'erreur, inévitable dans tout acte d'apprendre. Elle devient dès lors formative. C'est d'ailleurs le lot quotidien des chercheurs scientifiques. Partir de ce que l'enfant exprime pour satisfaire sa curiosité et bâtir un chemin de recherches et de connaissances avec l'adulte ne peut que faciliter la motivation ; il s'agit là des démarches exploratoires permettant un apprentissage par essai/erreur.

38 - L'école d'aujourd'hui, par ses normes et ses rythmes, par le code socioculturel qu'elle véhicule, signale et produit l'inadaptation, définit ce qui est anormal.

Il faut contrer la médicalisation de l'échec scolaire, qui détourne l'attention des pratiques sélectives, culpabilise les familles, alimente les officines et les cours particuliers. Les



difficultés d'apprentissage, si elles sont prises en charge par une pédagogie adaptée dès qu'elles apparaissent, sont susceptibles, dans la plupart des cas, d'être rapidement résolues. (Les formations spécifiques des enseignants à ce type de difficultés – CAPA-SH ; maîtres E, F, G...- doivent être généralisées à tous dès la formation initiale).

39 - Si on ne sait pas toujours très bien comment l'enfant apprend, (voir les querelles de méthodes sur l'apprentissage de la lecture ou de la musique) un certain nombre d'approches pédagogiques ont fait leurs preuves dans ce domaine, il serait bon de s'en inspirer ; La pédagogie est précisément l'art et la manière de proposer aux élèves les conditions les plus propices à l'acte d'apprendre. Tenter de comprendre le processus intellectuel de l'élève face à un savoir ou à un savoir-faire qu'il ignore et qu'il essaie de s'approprier et lui proposer des situations favorables à cette tâche, telle est la fonction même de la pédagogie.

40 - Sans vouloir imposer de méthodes infaillibles qui n'existent pas, sans nous substituer à la responsabilité et au libre arbitre des enseignants à opter pour les méthodes adaptées à leur domaine, au niveau de leurs élèves et à eux-mêmes, nous voulons mettre en valeur certaines approches pédagogiques :

- Soutenir le travail sur le langage et le vocabulaire, l'expression orale. Si tant d'enfants et d'ados sont souvent agressifs, c'est qu'ils n'ont pas les mots pour dire leur pensée ou leur malaise. C'est la raison pour laquelle il faut renforcer l'accueil et l'encadrement des jardins d'enfants ou écoles maternelles.
- Pendant tout le cycle de l'école élémentaire, et dans le cadre de l'apprentissage à l'autonomie, faire faire les devoirs aux élèves à l'école, et non plus à la maison
- Favoriser le travail en groupe ; les élèves savent souvent se poser entre eux les bonnes questions qui font avancer ; c'est quand on explique aux autres qu'on finit par bien comprendre ce que l'on a appris.
- Favoriser l'hétérogénéité des groupes d'élèves puisqu'on sait que dans ce cas tous progressent plus vite à la condition que l'hétérogénéité soit reconnue dans un rapport de coopération et d'apprentissage mutuel.
- Privilégier le travail de recherches de documentation, d'élaboration d'hypothèses, de prises de positions argumentées.
- Favoriser l'alternance entre travail en autonomie et travail de groupe.
- S'adapter à l'incertitude, développer un esprit de vigilance et de curiosité.
- Faire participer les élèves à la mise en place des règles de vie.
- Privilégier les méthodes actives (Freinet, Montessori, Steiner-Waldorf, etc..).
- Traiter la (les) spécialisation (s) avec le plus grand soin: introduction, progression, ouverture à la trans, inter et pluridisciplinarité.
- Considérer le temps « juste » comme un élément central du système éducatif (Éducation Lente).

41 - Le rôle des enseignants

Dans ce type d'approche pédagogique, l'enseignant est celui qui organise et facilite le travail des élèves, l'oriente, le soutient par des apports d'information et des savoir-faire. Cela prend des formes différentes en fonction de l'âge des élèves, mais la démarche est toujours la même, créer les meilleures conditions à l'acte d'apprentissage et faire confiance à l'intelligence des élèves. Pour cela, il peut transmettre, encadrer, organiser, solliciter.

Dans ce cadre de travail, il est plus facile d'accepter la présence d'un intervenant extérieur, dont le rôle n'est pas de remplacer l'enseignant, mais qui s'inscrit dans le projet défini par celui-ci, pour enrichir l'information, apporter de l'expérience, ouvrir des perspectives.

#### 42 - la Cité éducative, un projet politique

Pour qu'une telle démarche donne son maximum d'efficacité, elle doit s'inscrire dans le projet global de la Cité éducative avec l'ensemble des partenaires concernés, élaboré et partagé par les enseignants et les parents et porté par une équipe pédagogique d'accord sur l'essentiel. Le projet peut consister dans l'élaboration de modules de formation, prélevés dans un répertoire national de savoirs et de savoir-faire. C'est une démarche à long terme, qui respecte le rythme de développement des élèves, rompt la solitude des enseignants, inclut les intervenants, quel que soit leur statut, sur des options concrètes et solidaires des professeurs. C'est à travers ce genre de projets et d'attitude que se forment et se prouvent la capacité de coopération, d'accompagnement et d'autorité collective et individuelle des enseignants, car assumée par l'ensemble de la communauté éducative.

L'éducation est une affaire politique, donc l'affaire de tous.

### ***LES EVALUATIONS***

#### 43 - Abolir le système de notation

Après ce que nous avons dit sur les contenus et les méthodes souhaitables, il apparaît nécessaire de développer une autre conception de l'évaluation. Jusqu'à présent, on fait comme si il y avait un élève lambda moyen, qui à chaque devoir, à chaque trimestre ou à la fin de chaque année scolaire, obtenait une note censée le situer par rapport au niveau attendu dans la classe où il se trouve ; ces notes ont une autre fonction qui est de le situer par rapport à ses camarades. La moyenne annuelle de ces notes et son classement dans la classe décident de son avenir scolaire.

En premier lieu, dans une classe la différence d'âge entre les élèves peut aller jusqu'à un an. Si cet écart n'est pas significatif au lycée, il peut être considérable en primaire au regard de la maturation individuelle. Ensuite cette note ne reflète réellement qu'un positionnement dans un groupe donné, dans un milieu donné, à un moment donné. Le classement des élèves n'est pas la meilleure façon de promouvoir le travail de groupe, la coopération interindividuelle et la socialisation, c'est même le contraire. Les échecs scolaires se bâtissent sur ce mode d'évaluation.

44 - L'évaluation doit être informative et formative, c'est-à-dire qu'elle doit donner à l'élève l'état de son travail, de ses progrès ou de ses manques par rapport à une situation antérieure. Dans chaque activité, cette évaluation ne se traduit pas par une note mais plutôt par des appréciations sur le chemin parcouru. A terme, elle doit permettre à l'élève de dire ce qu'il sait, ce qu'il sait faire et d'orienter ses efforts et son travail ; elle doit permettre à l'enseignant d'aider à combler les manques, de pousser l'élève à son meilleur niveau dans certains domaines.

Il faut permettre à toutes les formes d'intelligence de pouvoir s'exprimer, dans l'ordre du sensible, du créatif, du manuel, de l'imaginaire, de l'expressif pour que chacun puisse trouver un chemin de réussite dans un domaine qui fera le lien, qui réconciliera l'élève avec les autres domaines.

Mais, il est nécessaire d'évaluer tous ces parcours quelles que soient les activités. Evaluer, c'est montrer une reconnaissance à l'élève du chemin qu'il a parcouru, c'est témoigner de l'intérêt pour les efforts qu'il a fait, que ce soit dans l'apprentissage de la lecture, de l'addition ou de la découverte et d'une progression dans un champ artistique, manuel ou scientifique ; c'est lui montrer qu'il n'y a pas

de champs prioritaires dans le développement intellectuel et personnel, qu'il peut emprunter des voies originales et particulières pour structurer sa pensée et sa personnalité.

#### 45 - Le module de formation

A partir du référentiel de savoirs et de savoir-faire proposé par le ministère de l'Education nationale, l'équipe pédagogique définit des modules interdisciplinaires de formation, adaptés au niveau de développement intellectuel des élèves. Ces modules de formation doivent pouvoir donner lieu à une reconnaissance pour l'élève sous forme d'unités de valeur, qu'il cumule au long des cycles d'enseignement, dans chaque champ disciplinaire ou activités obligatoires dans le champ optionnel. Il reste à déterminer le nombre d'unités de valeur nécessaires pour sanctionner positivement un parcours scolaire. C'est l'ensemble de ce nouveau parcours scolaire qui est pris en compte dans cette nouvelle forme d'évaluation. Il s'agit d'introduire de la souplesse dans le choix des modules tout en gardant un cadre national.

Si les unités de valeur ne sont pas complètes pour une validation finale, elles restent acquises à l'élève et peuvent très bien être complétées par la suite ou remplacer par une validation des acquis professionnels pour reconnaître un niveau requis. Un parcours scolaire réussi, c'est à dire ayant le nombre d'unités de valeur pour le valider, doit ouvrir la porte à l'Université.

### **LES INTERVENANTS**

46 - Enseigner est un métier ; cela nécessite une formation professionnelle (ainsi qu'une formation à la recherche en éducation). L'Université propose des champs de connaissances diverses qui constituent un savoir théorique dans une discipline particulière, mais en aucun cas un savoir théorique et encore moins pratique dans le domaine de l'enseignement, ce qui justifie une formation professionnelle. Il est clair que la notion de service des enseignants doit changer et ne plus être seulement définie par des heures/semaines de cours au regard des changements proposés dans le fonctionnement de l'Ecole.

47 -La formation doit être permanente et un temps doit être accordé à chaque enseignant pour y accéder. Une des fonctions de la formation peut être justement de se former sur les méthodes les contenus et d'accepter le caractère expérimental et incertain de la profession. La société est en évolution constante l'enseignement aussi.

48 - Mettre en place des centres de recherche sur les savoirs à enseigner et les savoirs pour enseigner. Créer des centres de recherche interactifs avec des enseignants encore en activité, à la fois chercheurs et encore acteurs sur le terrain. Car là encore notre culture de l'élite propose un modèle descendant, les chercheurs d'un côté (à qui l'on explique que, trop souvent ils sont loin de la réalité) et des praticiens à qui l'on reproche d'être trop pragmatiques et pas assez « intello ». Bref deux mondes qui s'opposent alors qu'ils devraient être indissociables.

49 - L'ouverture de l'Ecole suppose qu'on fasse place dans un certain nombre d'activités, à des personnels non membres de l'Education Nationale (animateurs, professionnels, associations). Cela existe déjà dans des grandes villes et ces personnels doivent participer à l'élaboration du projet de la Cité Educative, assurer les évaluations des élèves qui leurs sont confiés, avoir des formations continues dans leur champ d'activités et au plan pédagogique.

50 - Enfin, la Cité éducative doit pouvoir davantage s'ouvrir à des intervenants extérieurs, qui, par leur parcours de vie, leur expérience professionnelle et leur

engagement, ont des choses à dire, à transmettre, à faire découvrir, dans tous les domaines.

A suivre...